NOUVELLES DU JOUR

La séance de demain

Paris, 3 novembre. — M. Floquet est remis de son indisposition. Il reprendra demain la sonnette présidentielle.

Le budget du commerce est le premier qui sera discuté.

Puis viendra la discussion du budget des affaires étrangères. Trois orateurs de la droite doivent prendre la parole. M. Plichon, le sympathique député du Nord, prononcera un important discours sur la politique générale du gouvernement au point de vue de nos relations extérieures.

M. de Lamarzelle s'attachera particulièrement à la dernière convention franco-anglaise signée par M. Ribot et qui, on le sait, a donné lieu à de très vives critiques.

Enfin, M. le marquis de la Ferronnays soulevera une question forte intéressante et qui est de nature à embarrasser beaucoup la majorité républicaine.

Le député de la Loire-Inférieure démontrera clairement que la Constitution a été violée par le dernier Cabinet.

La première convention franco-anglaise relative à la délimitation de nos possessions au Congo, signée par M. Spuller, n'a pas été ratifiée par le Parlement, mais simplement insérée au *Journal officiel*.

Les droits d'entrée du Congo

Paris, 3 novembre. — Les représentants étrangers à la nouvelle conférence relative aux droits d'entrée du Congo sont :

Pour la France, MM. Bourée, ambassadeur de France à Bruxelles et Deloncle.

Le grand duc héritier de Russie

Vienne, 3 novembre. — Le grand duc héritier de Russie arrivera le 6 novembre au matin, et partira le soir pour Trieste.

Un grand dîner aura lieu en son honneur à Hofburg.

L'exposition française à Moscou

Moscou, 3 novembre. — Quelques journaux étrangers ont essayé d'insinuer que l'exposition française à Moscou était vue de mauvais œil par une partie de la population russe.

Les journaux officieux démentent cette information fantaisiste, et dénoncent cette odieuse manœuvre de quelques négociants allemands.

Le prince de Chimay

Bruxelles, 3 novembre. — On dément, de source autorisée, le bruit de la retraite du prince de Chimay, et de sa nomination comme ministre de Belgique à Paris.

M. O'Brien condamné

Tipperary, 3 novembre. — Le député Patrick O'Brien a été condamné à une semaine de prison pour offenses envers le tribunal.

L'appui des députés

Paris, 3 novembre. — On communique la note officieuse suivante :

« Un journal du matin publie une circulaire qui aurait été adressée par le ministre de la marine à ses chefs de service, concernant des demandes qui lui sont recommandées par des députés.

» Au ministère de la marine, on déclare que cette circulaire n'a jamais existé. »

M. Bourée à Paris

Paris, 3 novembre. — M. Bourée, ministre plénipotentiaire de France à Bruxelles, est arrivé hier soir à Paris.

Il a été reçu ce matin par M. Ribot, ministre des affaires étrangères.

Suicide d'une famille

Besançon, 3 novembre. — Un ouvrier nommé Bourquin, sa femme née Tissot, âgée de trente-cinq ans, et leur garçon, âgé de treize ans, tous trois employés à la fabrique de Fesche-le-Châtel, ont été trouvés morts dans leur logement, hier matin.

Ils se trouvaient tous trois sur le même lit et se sont volontairement donnés la mort par asphyxie, comme le prouvent deux réchauds de charbon qu'on a trouvés auprès de leurs cadavres.

Ce poignant drame de famille, qui rappelle le suicide collectif de la famille Hayem, est attribué à la misère.

Incendie en Algérie

Bône, 3 novembre. — Un incendie considérable s'est déclaré dans un hangar appartenant à MM. Crookston et Cᵉ, contenant 2,000 balles de fourrages.

Des détachements de marins de l'escadre et de tirailleurs sont arrivés rapidement sur le lieu du sinistre. Le feu n'est pas encore complètement éteint.

Les pertes sont évaluées à 10,000 francs et ne sont pas couvertes par l'assurance.

La régence du Luxembourg

Luxembourg, 3 novembre. — Le duc de Nassau a quitté Hohenburg, se rendant à Francfort.

L'arrivée du duc à Luxembourg est officieusement annoncée pour mercredi.

Il arrivera par le train allemand de 3 h. 40 et sera accompagné par le prince héréditaire.

Il a décliné toute réception brillante et quittera la ville vendredi ou samedi.

La nouvelle monnaie chinoise

Londres, 3 novembre. — La Chine, entraînée par la marche du progrès vient de créer une monnaie officielle.

Les machines qui l'ont frappée, ont été achetées en Angleterre, par Chang-Chih-Tung, le précédent vice-roi de Canton.

Jusqu'à présent on n'avait connu dans les ports ouverts du vaste empire asiatique, que les dollars mexicains et japonais et la petite monnaie japonaise, ainsi que les pièces d'argent provenant de l'ancien hotel des monnaies de Hong-Kong.

Dans l'intérieur du pays, on avait de tout temps fait usage des lingots d'argent dont on détachait, à l'aide d'un ciseau et d'un marteau, une quantité de métal équivalant à la valeur de l'objet acheté.

L'émission de la monnaie chinoise a été accompagnée d'un édit impérial qui en rend la circulation obligatoire, sous peine d'un châtiment sévère.

Les pièces chinoises, qui sont en argent, ont été frappées à Canton et ressemblent à des dollars. Sur l'une des faces est gravé un dragon.

Les élections municipales anglaises

Londres, 3 novembre. — Les élections municipales sont décidément favorables aux libéraux.

La prise de Witu

Londres, 3 novembre. — Dans l'affaire de la prise de Witu, les Anglais ont eu treize blessés.

Les Arabes ont eu 80 à 90 tués ou blessés.

Le crime de Hampstead

Londres, 3 novembre. — Aujourd'hui ont eu lieu les funérailles de Mme Hogg et de son enfant les victimes du drame de Hampstead.

Des scènes de désordre se sont produites à cette occasion.

M. Hogg, le mari de la victime qui se trouvait dans un hansom cab avec deux de ses parents, a été hué par la foule au moment de la levée du corps.

Des scènes semblables se sont produites à l'église et au cimetière.

La police, qui était cependant en nombre, a eu toutes les peines du monde pour protéger M. Hogg.

L'exposition française de Moscou

Saint-Pétersbourg, 3 novembre. — Le *Nouveau Temps* présume que les difficultés soulevées par des marchands de Moscou, relativement à l'exposition française, seront bientôt aplanies, car elles proviennent uniquement de leur ignorance des mesures douanières et autres que le gouvernement a cru devoir prendre au préalable pour sauvegarder les intérêts du commerce russe.

Il blame seulement l'étroitesse de vues qui empêche ces marchands de comprendre les avantages que produira pour eux et leur ville l'exposition. En exposant ces avantages, le journal russe explique que tout le public russe se trouvera ainsi éclairé sur les prix réels des marchandises françaises actuellement vendues par nos marchands à des prix exorbitants.

Ecroulement d'un échafaudage. — Dix morts et cinq blessés

Berlin, 3 novembre. — A Kowno, un terrible accident s'est produit.

Pendant la construction de la salle de concert, l'échafaudage du troisième étage s'est effondré subitement, entraînant dans sa chute tous les ouvriers qu'il portait.

Dix ouvriers ont été tués sur le coup, cinq ont reçu de graves contusions qui mettent leur vie en danger.

Explosion d'une pièce d'artillerie

Palma (Majorque), 3 novembre. — Une pièce d'artillerie a éclaté au fort Isabelle, pendant des exercices de tir à blanc.

Il y a eu onze blessés dont trois grièvement.

Les députés parnellistes en Amérique

New-York, 3 novembre. — MM. Dillon et O'Brien ont reçu un accueil des plus enthousiastes.

Les membres les plus distingués de la colonie irlandaise et de nombreuses sociétés sont venus au-devant d'eux et les ont accompagnés jusqu'à leur hôtel.

Là, M. O'Brien a lu une adresse où il déclarait que le but du voyage qu'il vient d'entreprendre avec M. Dillon est de créer une caisse nationale de combat, afin de lutter vigoureusement contre les exigences du gouvernement et des propriétaires.

Leur mission, a-t-il ajouté, a l'approbation entière de Parnell.

Le gouverneur de New-York a lu alors une adresse de chaleureuse bienvenue aux députés irlandais.

Dans leur réponse au gouverneur, MM. Dillon et O'Brien ont fait l'éloge de l'accueil enthousiaste que leur a fait la France et ont déclaré qu'ils étaient persuadés que le public français leur enverrait des secours d'argent si on lui demandait.

Le bill Mac-Kinley

New-York, 3 novembre. — M. Cleveland, ex-président des Etats-Unis, s'est laissé interviewer au sujet du bill Mac-Kinley.

Il a blamé énergiquement le bill, qui, dit-il, augmente d'une façon considérable le prix de tout ce que le peuple consomme.

Il pense que, comme conséquence de l'indignation populaire, les démocrates auront la majorité aux prochaines élections.

Les senteurs du Midi

Les parfums extra fins que la rose de Nice,
La plus belle des fleurs, contient dans son calice,
L'odeur des orangers, les senteurs du Midi...
Le CONGO les possède et les renferme en lui.
Gaston de Tugnac, cigalier provençal, à Victor Vaissier. 24559d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Mardi matin à onze heures et demie, a eu lieu, en l'église Saint-Martin, la messe que le Comité des Dames de Roubaix, de la Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, a fait célébrer à la mémoire des soldats morts pour la défense de la patrie. L'église avait été magnifiquement décorée. Le chœur et la nef principale étaient recouverts de tentures noires; sur les piliers on avait placé des drapeaux avec crêpe et des écussons représentant la marque distinctive de l'œuvre : une croix rouge.

Le catafalque était entouré de lumières. Un faisceau de drapeaux dont les plis retombaient sur le cercueil, était posé au milieu des luminaires; une couronne de laurier avec cette inscription : Société française de secours aux blessés de terre et de mer » était déposée devant le catafalque.

C'est M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin qui a dit la messe. Dans le chœur avaient pris place de nombreux officiers parmi lesquels nous avons remarqué : MM. Florin et Despatures, présidents du cercle militaire, Corbière, lieutenant de gendarmerie, Dessauvage, capitaine commandant le bataillon scolaire, les officiers du cercle militaire au grand complet. Dans l'assistance se trouvaient: MM. Paul Wattine, représentant la municipalité, un certain nombre de conseillers municipaux, Barroyer, commissaire central, une délégation de la société des anciens militaires de Roubaix, avec leur drapeau voilé d'un crêpe; les sapeurs-pompiers étaient représentés par M. Frietz adjudant, la gendarmerie par M. Germain maréchal des logis chef et plusieurs gendarmes, la police et les différents services municipaux avaient également envoyé des délégations.

Le Comité des Dames de Roubaix s'y trouvait largement représenté et avait à sa tête la présidente, Mme Constantin Descat.

Au commencement de la messe, on a chanté le *Pater Noster* de Niedermeyer. Après l'évangile, M. l'abbé Mormentyn, vicaire, est monté en chaire. Il a adressé aux assistants une allocution pleine de cœur et vibrante de patriotisme. Prenant pour texte cette parole de Saint-Paul : *Omnia possum in eo qui me confortat*, « je puis tout en Celui qui me donne la force, » le prédicateur a démontré que la foi est le plus bel apanage des jeunes gens qui sont appelés sous les drapeaux. Avec la foi on supporte vaillamment les rudesses de la vie militaire; avec elle le soldat marche sans crainte à l'ennemi et meurt courageusement pour la défense de son pays.

L'orateur a adressé des remercîments aux dames françaises dont le dévouement et la sollicitude pour les blessés militaires sont connus de tous. En terminant, M. l'abbé Mormentyn a salué les défenseurs de la France dont on honorait la mémoire, et il a demandé à Dieu de les recevoir tous dans le ciel.

Pendant l'offertoire, une quête a été faite par Mme Constantin Descat et une dame de l'œuvre. Cette quête a produit la somme de 426 francs 25. A la communion un amateur a chanté le *Pie Jesu*.

L'inauguration du manège de la rue de Barbieux aura lieu jeudi prochain 6 novembre à sept heures et demie du soir. Si nous en croyons nos renseignements particuliers, jamais fête hippique n'aura été plus brillante. Nous commettons peut-être une indiscrétion en annonçant à ceux de nos lecteurs qui auront la bonne fortune d'y assister, que M. James Fillis prêtera son gracieux concours à cette fête.

C'est là un régal auquel les nombreux appréciateurs de sport attacheront un grand prix, étant donnée la personnalité sympathique de M. Fillis. On sait, en effet, que ce cavalier de premier ordre que Paris et Bruxelles viennent d'acclamer poursuit un but : celui de faire prévaloir les règles de l'équitation française sur celles de l'équitation allemande.

Nous croyons savoir que, pour éviter jeudi soir l'encombrement aux abords du manège, un service spécial de police sera organisé; c'est ainsi que les voitures amenant les invités de MM. Wattine et Ribeaucourt devront s'engager dans la rue Dammartin et rejoindre le boulevard de Paris, en passant par l'avenue du château de M. Henry Bossut.

Cercle de l'Industrie. — On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« A l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux, la commission du Cercle de l'Industrie informe MM. les sociétaires que les dames seront admises, le jeudi 6 novembre, dans les salles du restaurant à partir de 6 heures du soir.

» Les dimanches 9 et 16 novembre dans les salons du Cercle à partir de 8 h. du soir. »

La vente du poisson à Roubaix. — Du 20 au 31 octobre, il a été vendu, à Roubaix, 17,875 kilogrammes de poisson.

L'affaire Lorion. — L'enquête relative à cette affaire vient d'entrer dans une nouvelle phase. On se rappelle qu'à l'audience du tribunal correctionnel où Lorion a été condamné à quinze mois de prison, deux anarchistes avaient accueilli la défense de leur camarade par des cris répétés de : « Bravo; » ces deux individus ont été aussitôt arrêtés : ils se nomment Ugoin et Vernier.

L'instruction de leur procès a appris aux magistrats que ces anarchistes avaient adressé le jour même à Lorion une lettre. Ordre a été immédiatement donné au bureau de poste de Roubaix d'intercepter cette correspondance. M. Legrand, juge d'instruction à Lille, accompagné de son greffier, M. Dufour, s'est rendu à cet effet lundi soir à Roubaix pour y saisir à la poste, les lettres mentionnées.

Le Parquet n'est resté que quelques instants à Roubaix.

Enfants abandonnés. — Il y a une huitaine de jours une femme habitant la cour Piatel, Grand'Rue, partait en compagnie d'un individu qui la courtisait depuis longtemps. Cette femme, nommée Clémence Duquenne, avait quatre jeunes enfants en bas âge dont elle était le seul soutien qu'elle a abandonnés. Des voisins se sont heureusement aperçus de la chose et ont pu sauver les malheureux enfants dont deux n'avaient pas mangé depuis plusieurs jours. Ils ont été admis au bureau de bienfaisance en attendant qu'ils soient reçus dans un hospice d'enfants assistés.

Ce n'est malheureusement pas le seul fait de cette nature que nous ayions à relater. Dans le courant de la semaine dernière, une femme de la rue du Duc, cour Carpentier, nommée Deroulet, se rendait en Belgique, pour y faire de la contrebande. Elle en revenait avec un chargement considérable quand, à la frontière, elle fut reconnue par une brigade de douaniers qui l'arrêtèrent. Conduite à Lille, cette femme fut condamnée à la prison. Elle avait, elle aussi, quatre enfants qui attendaient impatiemment son retour et qui mouraient de faim. C'est par un hasard providentiel qu'une dame, habitant la rue du Duc, découvrit la situation des pauvres petits qui ont été pris d'urgence au Bureau de Bienfaisance.

Un homme grièvement blessé. — Un charpentier de la rue saint Louis, M. Charles Odentals, passait dimanche soir, rue de l'Ommelet, en compagnie de plusieurs de ses amis. Devant l'estaminet de M. Bonte, ils entendirent le bruit d'une discussion. Les promeneurs s'arrêtèrent : tout à coup, la porte du cabaret s'ouvrit et le cabaretier, en proie à une grande surexcitation, sortit de chez lui. Il s'élança sur M. Odentals, sans la moindre provocation de sa part et le frappa avec la dernière violence. Le cabaretier avait en main un instrument en fer avec lequel il a fait à sa victime deux larges blessures à la tête : une au dessus du crâne, mettant l'os à nu et une seconde sur le front. M. Odentals a perdu beaucoup de sang; il a été visité dans la journée de lundi par le médecin-légiste.

Tombée dans une cave. — Un triste accident s'est produit, dimanche soir, chez M. Thamiry, poëlier-serrurier, rue Blanchemaille. Une ménagère de la cour Joye, rue Blanchemaille, Madame Julie Delebois, âgée de soixante-dix ans, s'était rendue chez M. Thamiry pour y faire des emplettes. L'obscurité aidant, elle ne vit pas qu'une trappe était ouverte; en se dirigeant vers le comptoir, elle tomba dans la cave. Quelques secondes plus tard, M. Thamiry s'aperçut du malheur. Il aida Mme Delebois à remonter, mais il fut impossible à la pauvre femme de faire un pas.

Après avoir reçu les soins d'un docteur qui déclara que la blessée avait la rotule du genou droit brisée, elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

Une chûte, rue Destaing. — Un octogénaire. M. Denis Dujardin, habitant la rue Destaing, cour Bonnet, n° 6, se trouvait, dimanche soir, à l'étage de sa maison, quand, trompé par l'obscurité, il fit un faux pas et tomba du haut en bas de l'escalier. Le vieillard perdit connaissance. N'entendant plus rien, sa femme effrayée poussa des cris désespérés qui attirèrent aussitôt quelques voisins. On trouva le corps de M. Denis Dujardin étendu sur le parquet dans une mare de sang. Il avait reçu une plaie profonde au-dessus de l'arcade sourcilière et l'œil gauche sortait de l'orbite : on courut chercher un docteur qui, après avoir pansé la plaie, fit admettre d'urgence le blessé à l'Hôtel-Dieu. On craint des lésions internes.

M. Denis Dujardin est un vieux serviteur de la ville; il est, en effet, employé depuis plus de 20 ans, dans le service de l'ébouage.

Un accident, rue de la Gare. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des agents de police en tournée trouvèrent un homme étendu sur un trottoir de la rue de la Gare. Ils crurent avoir affaire à un vulgaire ivrogne et se disposaient à le conduire au dépôt quand ils s'aperçurent que le pauvre homme était blessé : il se plaignait de fortes douleurs aux jambes. M. le docteur Largillière constata que le blessé avait la jambe droite fracturée. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu. C'est un nommé David Desmet, âgé d'environ soixante-ans, et exerçant la profession de terrassier. Une enquête est ouverte pour connaître les causes de cet accident.

Trois accidents. — Une jeune fille de vingt ans, Mlle Louise Gadenne, habitant la rue des Longues-Haies, est tombée, lundi matin, dans la rue du Coq-Français. Comme elle ressentait de violentes douleurs aux reins plusieurs de ses amies l'aidèrent à retourner chez elle. Un médecin a déclaré que la jeune fille avait un côte fracturée.

— Lundi, vers sept heures du matin, un ouvrier maçon, âgé de vingt-huit ans, M. Etienne Lesur, démolissait une muraille, rue de Tourcoing, quand le sommet s'écroula, entraînant l'ouvrier. Plusieurs personnes accoururent et relevèrent M. Lesur qui avait aux jambes de graves contusions. Après avoir reçu des soins il a été reconduit chez lui, rue de l'Allumette, à Croix.

— Le troisième accident s'est produit dimanche soir, vers cinq heures, à quelques mètres du pont de Wattrelos. Un enfant de huit ans, Emile Vanecke, habitant rue de la Vigne, courait avec quelques enfants de son âge le long du chemin de halage, quand le pied lui manqua et il tomba la figure contre terre. Il se fit au front des écorchures et une plaie contuse au menton. Le petit blessé a été reconduit chez ses parents par un garçon boucher, M. Vantolle.

Un vol, boulevard de Strasbourg. — Dans la nuit de dimanche à lundi des malfaiteurs se sont introduits, avec effraction, dans l'habitation de M. Vanherzeele, boulevard de Strasbourg. Les voleurs ont fouillé tous les meubles du rez-de-chaussée : il n'y avait pas d'argent. Les malfaiteurs ont donc dû se contenter d'enlever quelques effets d'habillement, un couvert en ruolz et une paire de chaussures neuves.

Un vol aux Trois-Ponts. — Lundi matin, vers 8 heures, Mme Huughe, habitant au hameau des Trois-Ponts, s'aperçut, en en rant dans une remise attenante à son habitation, que des malfaiteurs y avaient pénétré pendant la nuit. Toute une provision de charbon avait disparu : il y en avait environ deux cents kilogrammes. La porte de la remise avait été forcée au moyen d'une tringle en fer qui a été retrouvée non loin de l'habitation de Mme Huughe. On soupçonne deux jeunes gens du Pile.

Une enfant maltraitée. — Le bruit a couru qu'une fillette, placée par le bureau de bienfaisance, chez une personne de la rue Monge, y avait été très maltraitée. Les faits ont été considérablement exagérés et se réduisent à ceci. Il y a une quinzaine de jours une fille de quinze ans, nommée Malvina Notteghem, avait été effectivement placée chez Mme Quenovillier, rue Monge, cour Degrave, en attendant son admission à l'hospice dépositaire de Lille. Le 30 octobre au soir, à la suite d'un acte d'étourderie, de la jeune fille, Mme Quenovillier lui fit de justes remontrances. Celle-ci prit ces admonestations en mauvaise part, se fâcha et, dans un moment de surexcitation, lança un coup de poing à l'enfant de la dame.

Mme Quenovillier ne put s'empêcher de réprimer la vivacité de la jeune fille et lui appliqua un soufflet. Malvina Notteghem s'enfuit. Elle se rendit directement au bureau de bienfaisance où elle déclara qu'elle avait été brutalisée. De là l'intervention de M. Dhallain, vice-président, qui informa la police de ce qu'il venait d'apprendre et demanda une enquête.

Cette enquête a été faite par M. Desoutter. Elle conclut à la non responsabilité de Mme Quenovillier.

Une rixe a éclaté dimanche soir, rue des Fossés, entre un cabaretier, Ferdinand B..., et un tisserand Gustave P..., à la suite d'une discussion de jeu. Les coups ont été nombreux de part et d'autre et la police y a mis fin par une double contravention.

Une arrestation. — La police a arrêté, dimanche soir, un homme de soixante-quatre ans, nommé Auguste Dumortier, pour vagabondage et mendicité. C'est un récidiviste endurci.

Les épaves. — Un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent a été trouvée, dimanche matin, sur la voie publique, par une dame de Mouveaux Mme Joséphine Roussel et rapporte au commissariat de police.

Mme Degrave, marchande de modes, 38, grande rue, a trouvé, lundi matin, dans son magasin, une bague en or, qu'elle a déposée au bureau de police de l'Hotel-de-ville.

AU GRAND CAMÉLIA

LILLE, 1, Rue de la Gare, 1, LILLE

ROTONDES et FOURRURES *premier choix*

bien meilleur marché que chez les fourreurs. 24561

Une surveillance nécessaire, c'est celle de l'estomac !

Aoste (Isère), le 11 novembre 1889. — Je ne saurais vous exprimer tout le bien que m'ont fait vos **Pilules Suisses**. Je souffrais de l'estomac au point de ne pas pouvoir manger; grâce à vos Pilules Suisses, je bois et mange bien; rien ne me fait mal. Je veux toujours en avoir à la maison. (Sig. lég.) JOSEPH MARREL.

A M. Hertzog, pᵉⁿ, 28, rue de Grammont, Paris. 24556d

Conseil du jour. — Aucune boisson n'est meilleure, plus saine et plus rafraîchissante que notre Eau de Vals, source « Les Celestins » prime du journal, mêlée au vin ou aux sirops. Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat-poste de 15fr. adressé à l'administration du journal. Les frais de port se payent en plus et à part, au moment de la livraison. 6

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix* — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOURCOING

Nominations universitaires. — M. Piat, préparateur de physique au Lycée de Valenciennes, est nommé au lycée de Tourcoing; M. Masset, préparateur de physique au lycée de Tourcoing, est nommé au lycée de Valenciennes.

Au tribunal de commerce de Lille. — A l'audience du mardi 11 courant sera plaidé le procès intenté par M. P. Glorieux, négociant à Tourcoing, au journal l'*Echo du Nord* pour divulgation de fausses nouvelles sur la situation commerciale du dit M. Glorieux.

Me Delemer soutiendra la demande et Me Verstaen répondra pour l'*Echo*.

Le tramway de Tourcoing à Lille. — A diverses reprises, nous avons reçu de Marcq et de Mouveaux des réclamations à propos de l'arrêt du tramway à vapeur de Lille à Tourcoing, arrêt soi-disant provisoire, qui menace de s'éterniser à l'*Hôtel des Voyageurs*. On comprend, en effet, que les habitants des communes suburbaines trouvent très incommode d'être déposés à l'entrée et très loin du centre de leur chef-lieu de canton.

Des plaintes semblables nous arrivent maintenant des habitants même de notre ville, qui se demandent à quoi bon faire la dépense d'un moyen de transport quand l'usage en est aussi impraticable. Pour Mouvaux, par exemple, il faut en effet autant de temps pour aller chercher le car que celui-ci n'emploie à vous conduire à destination.

On nous a bien dit que tout tenait à M. le syndic des tramways de Roubaix, qui, paraît-il, s'en défend d'ailleurs. Nous ne nous expliquons pas, dès lors, que cette lacune ne se comble pas, et que, faute d'un achèvement insignifiant, on mécontente ainsi le public.

En tous cas, ce service de tramways, qu'il soit intercommunal ou suburbain, aurait bien besoin d'être sérieusement amélioré.

Arrêté pour délit de rebellion et outrage envers les agents de la force publique, un ouvrier rattacheur, Etienne Bonte, a montré dans son interrogatoire une insolence telle qu'à certain moment il s'apprêtait à se déchausser pour lancer son soulier à la tête du commissaire de police.

Une rixe grave s'est produite dans la nuit de dimanche à lundi. L'un des combattants, Henri Outers, ouvrier cordonnier, a reçu sur la tête un coup de marteau qui l'a grièvement blessé.

Une bonne capture. — En entrant à son atelier, lundi matin, M. Browaeys, teinturier, rue de Tourcoing, à Roubaix, constata qu'on s'y était introduit, la nuit, à l'aide d'escalade, et après avoir brisé un carreau qu'on avait préalablement enduit de savon noir. Il manquait à un tas vingt grosses bobines de laine peignée ; et à un autre endroit, deux pièces de tissus, le tout d'une valeur de 1000 fr. au moins.

M. Browaeys prit quelques informations dans le voisinage: et il apprit que, dans la soirée, on avait remarqué un sieur Vandeputte, mécanicien, rue St-Eloi, en compagnie de quatre autres individus; que ces hommes avaient l'air de se cacher, et s'entretenaient entre eux mystérieusement. On avait saisi pourtant quelques mots, concernant un bon coup à faire....

Le volé ne perdit pas de temps, et vint à Tourcoing conter son affaire à M. Chamberlin. Avec sa décision habituelle, cet honorable fonctionnaire partit aussitôt faire une perquisition chez Vandeputte. Rien ne fut trouvé à la maison d'habitation. Mais à proximité se trouve l'atelier de mécanicien, où on ne travaille guère. La porte était fermée à clef. A l'aide d'une échelle, on fit ouvrir une fenêtre, qui se trouve à une certaine hauteur, et regarder à l'intérieur. Il ne fallut pas aller plus loin: les vingts bobines et les deux pièces de tissus étaient là. On les chargea sur une baladeuse pour les conduire au poste de police.

On pensait d'abord que le voleur avait dû, pour emporter un pareil butin, se servir d'une voiture à bras; mais on se trompait : il y avait quatre grands sacs qui ont servi à contenir chacun 5 bobines, que quatre hommes ont dû porter sur leur dos, pendant que le cinquième se chargeait de deux pièces de tissus.

On se mit aussitôt à la recherche de Vandeputte et on l'eut bientôt trouvé, du côté de l'Union, allant de cabaret en cabaret. Il a été immédiatement conduit à la prison municipale; mais le malheureux était tellement ivre que son interrogatoire a dû être remis au lendemain.

Cet homme qu'on ne voyait presque jamais travailler de son métier, tout en faisant de grandes dépenses, a une très-nombreuse famille.

Nous aurons à revenir sur cette importante affaire.

La femme dont nous avons parlé hier à propos d'une affaire de mœurs, s'est fait arrêter lundi, pour mendicité ; elle voulait, paraît-il, rejoindre son compagnon.

Les certificats de bonnes vie et mœurs. — Il ne se passe guère d'audience de simple police, sans qu'on voit comparaître quelques cabaretiers, ayant employé, dans leurs établissements, des jeunes filles mineures ou des servantes, ayant leur âge, mais non munies de certificats. Plusieurs infractions à l'arrêté municipal, sur la matière, ont encore été constatées dans la journée de dimanche, savoir :

M. C. T... cabaretier, avait comme servante, une fille mineure qui s'attablait avec les consommateurs. Mme C. M... aubergiste, défaut d'inscription de logeuse. L. S..., cabaretier, qui faisait tenir son comptoir par une fille mineure. Mme E. V... ayant pris une servante sans certificat.

Les extradés. — Emma Jonghe, née à St-Genois, âgée de 19 ans, poursuivie pour vols, par le parquet de Gand: Félix Vanderlenden, 27 ans, cultivateur, né à Beyghem, poursuivi par le parquet de Bruxelles, pour homicide volontaire; Alphonse Hillebuyck, 23 ans, ouvrier agricole, né à Machelin, poursuivi par le parquet de Gand, pour vols; Auguste De Bleck, tailleur de pierres, né à Tamise, âgé de 26 ans, poursuivi par le par le parquet de Termonde, pour vols qualifiés.

Les expulsés. — Un convoi comprenant 16 expulsés dont deux jeunes filles, a été conduit dimanche, à la frontière : l'un, Pierre Vandevaële, ouvrier de ferme, âgé de 42 ans, avait été condamné à Lille, à 2 mois pour coups et blessures, vols et menaces de mort sous condition; deux venaient d'Amiens, un de Paris, un de Pontoise et un autre de Douai. Les condamnations avaient été prononcées pour vols, bris de clôture, mendicité, coups et blessures et fraude.

LILLE

M. Paul Cambon. — Nous recevons de Madrid le télégramme suivant :

« Madrid, 3 novembre. — Notre ambassadeur à Madrid, M. Paul Cambon, ancien préfet du Nord, frère du préfet du Rhône, a fait une chute de cheval.

» On l'a relevé grièvement blessé.

» Son état inspire des inquiétudes. »

LETTRE LILLOISE

S'il est une ville en France dont les habitants se désintéressent des questions nobiliaires, c'est, à coup sûr, la ville de Roubaix.

Exception faite de Pierre de Roubaix qui partit pour la croisade, et de l'honorable M. Mimerel qui fut créé comte par Napoléon III, la Noblesse, chez nos industrieux voisins, n'a jamais brillé que par son absence.

Ça leur est, du reste, parfaitement égal : Ils peuvent vivre sans cela.

Les La Rochefoucauld ne leur portent pas ombrage, et les lauriers des Montmorency ne sont pas pour enlever le sommeil à cette population laborieuse et bonne enfant.

Au lieu de faire peindre leurs écus sur leurs voitures, les industriels préfèrent les garder dans leurs caisses. C'est là pour eux que les « *écus sont* ».

Leur ville porte en ses armoiries une navette et des bobines et un « harnat ». Ces armes parlantes suffisent à leur bonheur, et volontiers ils accommoderaient à leur façon l'antique devise des Rohan :

Roi ne puis,
Prince ne daigne,
Roubaisien suis.

C'est, d'ailleurs, à bon droit qu'ils sont fiers de leurs origines.

Les fils ont conservé les qualités des pères, Intelligents, travailleurs entreprenants, probes et pratiques, ils se dévouent entièrement aux intérêts de leur cite, sans se préoccuper outre mesure de ce qui se passe au dehors.

* *

De tout ceci, vous me permettrez de conclure que le citoyen Moreau, en déposant son projet de loi sur les titres de noblesse, s'est inspiré de tout au monde sauf de l'opinion de ses électeurs.

Ce n'est certainement pas à Roubaix qu'on a dû lui en donner l'idée.

Accueillie par ses concitoyens comme une chose dont on n'a que faire, l'élucubration de M. Moreau a soulevé par la France entière un immense éclat de rire capable de provoquer un désarmement général.

Sur un thème aussi complaisant, la plaisanterie était facile. La presse de toute nuance a profité de l'aubaine: *Ca tigat ridendo Moreau.*

Aussi, y aurait-il de la cruauté à tourmenter davantage l'ingénieux député après les bons quarts d'heure et les pintes de bon sang qu'il a procurés aux lecteurs de tous les journaux.

Vous connaissez la proposition. Inutile d'y revenir.

Il s'agit, non pas de supprimer, mais d'imposer les titres de noblesse « imposer », traduisez : Frapper d'un impôt. Ne pas confondre.

Le projet comporte un tarif gradué depuis la simple particule cotée 500 francs, jusqu'au titre de prince coté 100,000 fr. pour le titre nu, et 250,000 avec le qualificatif d'altesse.

A ces prix-là, le chocolat marquis, les amandes-princesses et les prunes d'altesse vont devenir inabordables.

La faute en est, bien certainement, à ces aristocrates de prunes d'altesse.

Leur noblesse insultait à la roture des prunes de la mère Moreau.

Ce n'est pas tout : une indemnité au moins égale au quart de la somme fixée par le tarif devra être payée annuellement à toute commune dont on porte le nom.

Si le projet devait aboutir, je souhaiterais que les de Lille devinssent aussi nombreux que les étoiles du firmament. Ça mettrait fort opportunément du beurre dans les épinards de notre caisse municipale. Elle qui emprunte six millions pour construire des urinoirs !

Quant à moi, modeste O. de la Deûle, ça me coûterait 500 francs de particule, plus le quart, 125 francs que, par analogie sans doute, on m'obligerait à jeter chaque année dans la rivière.

Du reste, j'en serais quitte pour signer Deladeûle, ça ne me changerait pas.

* *

Plaisanterie à part, la proposition est grotesque.

L'Assemblée constituante avait aboli les titres. C'était carré. En ce temps-là, on n'y allait pas de main morte. Pas moyen de s'en tirer en payant.

Entre le décret de 1790 et le projet de 1890 il y a autre chose que cent ans, il y a l'abîme, il y a l'incommensurable distance qui sépare les deux fins de siècle.

Alors, on détruisait. Aujourd'hui l'on taxe.

Alors, on s'apprêtait à couper la tête. Demain, on se contentera de faire payer le droit de la conserver.

Et nos républicains parlent comme de leurs ancêtres des hommes de la Grande Révolution ! Ces pygmées se croient les fils de ces géants.

Et vous osez parlez de vos pères ? — Vos pères,
Hardis parmi les forts, grands parmi les meilleurs,
Etaient des conquérants ; vous êtes des voleurs.

Je suis tenté de vous l'adresser, gabelous de la troisième République, cette sanglante apostrophe que jette Barberousse aux fils dégénérés des Burgraves.

Elle est, sans doute, un peu flatteuse pour les révolutionnaires d'antan, mais votre petitesse fait leur grandeur.

Quant à vous, si le mot « voleurs » vous offusque, même en poésie, ajustons à votre taille les vers de Victor Hugo et disons :

.....; vous êtes des farceurs.

* *

Car enfin, à quoi M. Moreau pense-t-il arriver ?

« Ce qu'il est le plus difficile d'arracher du cœur » des hommes, c'est la puissance des souvenirs. La » vraie noblesse est, en ce sens, aussi indestructible » que sacrée. Les formes varieront : mais le culte » restera. Que tout homme soit égal devant la loi, » que tout monopole, surtout moral, disparaisse : » tout le reste n'est que déplacement de vanité. »

Qui parle ainsi?

Mirabeau, messieurs, *Riquetti l'aîné*, dirait le citoyen Moreau.

Et de fait, la véritable noblesse, n'est-elle pas au-dessus de pareilles vexations?

Lorsque dans sa séance du 19 juin 1790, la Constituante vota l'abolition des titres, qui trouva-t-on parmi les défenseurs de la proposition?

M. de Noailles et M. de Montmorency.

Parbleu ! quand un Montmorency s'appellerait

FEUILLETON DU 5 NOVEMBRE 1890. — Nᵒ 29

LE CRIME D'UNE SAINTE

Grand roman inédit

DEUXIÈME PARTIE

IX

L'Enquête de Corvol

Puis reprenant son organe ordinaire, et se rasseyant après un regard circulaire qui quêtait une marque d'admiration que ne lui refusa pas Corvol.

— Et c'est pour vous annoncer notre bonheur, poursuivit-il, et en même temps vous faire nos adieux que nous avons insisté pour vous voir aujourd'hui...

— Vos adieux...

— Oui, nous partons !...

— Et où allez-vous !...

— Où va la feuille de rose ? Où va la feuille de laurier ? Où va l'oiseau emporté par la brise !...

— Très poétique, cette image, insista Corvol, quoique peu précise peut-être...

— Je précise donc, monsieur !... Tout en restant artiste, je suis devenu directeur...

— Directeur !...

— Où plutôt co-directeur. J'ai rencontré un amateur, un riche amateur, qui raffole du théâtre. il a écrit une pièce, deux pièces, dix pièces !... tout un répertoire ! et il brûle de le faire connattre à la France, que dis-je, à la France? à l'étranger, à l'univers. Le meilleur moyen pour satisfaire ce désir était d'avoir un théâtre à lui. Alors, nous nous sommes associés : il apporte ses capitaux ; moi. monsieur, mon talent, mon habitude des choses de l'art...

— Et il a acheté un théâtre.

— Non !... l'art est dans le marasme en France... et les théâtres sont trop chers !... Nous avons formé une troupe et nous allons donner des représentations à l'étranger, en Amérique, dans les colonies, dans les îles de l'Océanie ! partout où le drapeau de l'art français a besoin d'être planté et maintenu d'une main ferme.

— Excellente idée !...

— Excellente, je le crois... et je vous donne mon billet que Sarah Bernhardt et Coquelin riront jaune, quand ils sauront que c'est moi qui suis à la tête de l'entreprise... Pourtant mon intention n'est point de leur faire concurrence, si ils ne commencent pas la lutte... Le monde, le Nouveau-Monde même, est assez grand pour nous contenir tous les trois !

— Et vous, madame dit Robert s'adressant à Mme Florimond, vous allez gaiement accompagner votre mari ainsi à travers le monde?

— J'aurais peut-être rêvé, répondit-elle une existence moins agitée, mais mon mari y voit son bonheur, et en conséquence le nôtre.

Robert, satisfait peut-être de rompre un long tête-à-tête avec Corvol, invita le comédien et sa femme à dîner.

Il n'eut donc guère le temps non plus de se laisser aller à la pénible émotion qu'il avait éprouvée en recevant l'argent envoyé par Mme de Kermadec et surtout en entendant les paroles dont Madeleine avait accompagné le service rendu par sa mère. Grâce à Florimond qui était en verve, le dîner fut un long éclat de rire.

En sortant de table, on reconduisit l'artiste, auquel on souhaita bonne chance et de grands succès, des succès tels que tous les directeurs de Paris seraient forcés de venir à son retour l'implorer pour qu'il leur accordât un engagement.

— Et soyez tranquille, fit Florimond, mon cher bienfaiteur, à cette époque je m'acquitterai avec vous...

— Voulez-vous bien encore une fois ne plus parler de cela !... dit Desroches en lui serrant la main.

On se sépara, il n'était point encore tard.

— Voulez-vous, dit Robert à Corvol, qui s'était montré fort aimable convive, voulez-vous, pour finir votre soirée, venir avec moi jusqu'au cercle. Je désire y aller pour rendre le plus tôt possible à ce sieur Badiche les six mille francs que vous m'avez apportés.

— Je vous y accompagnerai très volontiers, répondit Corvol. Je ne connais pas l'intérieur de ces maisons de jeu. Et j'en verrais une avec le plus grand intérêt...

— Eh bien ! allons !...

Ils se dirigèrent vers le Cercle du Sport.

Les formalités ordinaires accomplies, les deux hommes pénétrèrent dans le grand hall.

Badiche se trouvait dans un des petits salons.

Robert alla aussitôt vers lui et lui rendit l'argent emprunté, en accompagnant cette restitution de plaintes fort vivement et fort ouvertement exprimées sur sa réclamation à madame de Kermadec.

Badiche répondait humblement, balbutiant des excuses, mais quand Robert le quitta, il murmura :

— C'est égal... mon moyen a réussi... Nous recommencerons.

— Nous allons regarder jouer un instant, si vous voulez, dit Robert en rejoignant Corvol.

— Bien mieux, répliqua celui-ci en souriant, j'ai une envie folle de risquer un louis, un seul louis... pour voir... comment ça se perd....

— Oh ! ce n'est pas long! Essayez...

Précisément, à ce moment, la voix du croupier qui adjugeait la banque se faisait entendre.

— Cent louis ?... Personne ne met au-dessus de cent louis ?

— Cent-vingt-cinq !

— Cent cinquante !...

— Que disent-ils ? demande Corvol à Robert... Cent cinquante louis ?...

Mais Robert ne lui répondit pas.

Pâle, frémissant, il luttait de toutes ses forces contre le désir fou qui s'emparait de lui.

Il voyait mille chances pour lui.

Il avait eu cent présages heureux.

Les quatre mille francs que Corvol lui avait apportés le matin étaient là dans son portefeuille lui brûlant la peau.

Les cartes, le croupier, le tapis vert lui souriaient, l'attirant.

Il ne put résister.

— Ma foi, dit-il brusquement à Corvol, j'ai la conviction d'être heureux ce soir... Je me risque... Vous ne le direz pas à ma marraine, hein ? ajouta-t-il en plaisantant.

— Je ne dirai certes rien... Et même, si vous êtes malheureux, je plaiderai encore votre cause, surtout si vous promettez de venir aux Charmerettes...

— Cela, nous verrons...

Le croupier répétait :

— Cent cinquante louis !... personne ne dit mot ?

— Deux cents louis, cria Robert.

— Ah ! c'est M. Robert ! dit le croupier saluant l'habitué... Voyons... personne ne met au-dessus... Une fois, deux fois, trois fois ! La banque est adjugée à deux cents louis à M. Robert.

Deux heures après, Desroches et Corvol sortaient du cercle...

— Eh bien ! dit Robert, je ne vous ai point aperçu de toute la soirée... Etes-vous content ?

— D'un côté, oui, car j'ai vu jouer comme je le désirais ; mais j'ai perdu mes vingt francs tout de suite, sans avoir même le plaisir de les sentir me quitter. Le reste du temps, je me suis intéressé aux mises des autres joueurs. J'ai eu l'émotion du jeu sans en courir les pertes...

— Oui ! Mais sans en avoir les bénéfices, ajouta Robert en souriant.

— Vous avez donc gagné ?...

— Cinq mille francs ! Je savais bien que j'aurais la chance. Il y avait plus d'un mois que la déveine ne m'avait pas quitté... Aussi je rendrai bientôt à ma marraine tout ce que je lui ai emprunté.

— C'est égal, je crains qu'on ne vous voie pas de sitôt aux Charmerettes.

Robert ne répondit pas.

Les deux hommes se quittèrent devant le Grand-Hôtel.

Corvol y rentra, tandis que Desroches regagnait son domicile.

— Allons !... Allons !... fit le mandataire de Mme de Kermadec en entrant au bureau de l'hôtel prendre sa clef et son bougeoir. Je suis content de mon enquête. Il n'y a décidément pas de guérison à craindre, et je crois que je n'ai pas perdu mon voyage !...

X

Nerfs de jeune fille

Corvol, de retour à Vannes, s'empressa d'aller rendre compte de sa mission à Mme de Kermadec.

Il parla en termes discrets, mais avec des réticences, en honnête homme déchiré entre le besoin de dire la vérité et la volonté de ne point causer à ces excellentes âmes une peine cruelle, de la passion de joueur de Robert Desroches.

Il le plaignit, loua son cœur et son intelligence, raconta l'épisode du comédien si généreusement secouru, affirma même qu'il y avait lieu d'espérer une guérison radicale si le jeune homme passait quelque temps au château.

Il rapporta enfin sa promesse de venir avant peu de jours.

Madeleine avait eu le cœur serré pendant tout ce recit, et cependant il y pénétra un rayon de joie.

Il viendrait !...

Ah !... elle saurait bien alors le retenir de telle sorte qu'il ne retournerait plus dans ce vilain Paris, si funeste à leur amour.

Mais quelques jours après arriva la lettre de Robert Desroches, s'excusant maladroitement, remettant à une époque indéterminée son voyage à Vannes et s'appuyant sur des prétextes si peu plausibles que Mme de Kermadec fut profondément blessée, et que Madeleine elle-même éprouva un de ces froissements de cœur si douloureux et si lents à se cicatriser

— Décidément, lui dit sa mère d'un ton plein d'une navrante tristesse. il n'y a plus rien à espérer de lui. . Il est perdu !... bien perdu !... Il reste à Paris malgré mes prières... et bien qu'il n'ignore pas le désir que tu avais, Madeleine, de voir, pendant quelques jours, celui que je t'avais autorisée à considérer comme ton fiancé... C'est fini !...

Corvol sembla vouloir plaider la cause de l'égaré...

— Je vous en prie, monsieur Corvol, n'insistez pas sur ce sujet... Aujourd'hui, mon opinion est faite.

— Espérons dans l'avenir, répondit hypocritement Corvol, tandis que Madeleine, impuissante à retenir ses larmes, s'enfuyait du salon.

Depuis lors, les journées s'écoulaient aux Charmerettes, semblables les unes aux autres, ramenant les mêmes occupations, les mêmes travaux avec la régularité automatique d'une horloge, et les semaines passaient, mollement entraînées dans le monotone bercement des habitudes quotidiennes.

De temps à autre, dans le lourd engourdissement des après-midi, quand le château tout entier semblait assoupi sous les rayons encore tièdes du soleil d'octobre, un bruit familier venait rompre le silence.

(A suivre.)

PIERRE DECOURCELLE.